



Promotion de l'image de marque du Canada par les arts de la scène

Priorités pour le budget fédéral de 2017

**Présentation de la Canadian Actors'
Equity Association au Comité
permanent des finances de la
Chambre des communes**

Canadian Actors' Equity Association
44, rue Victoria, 12^e étage
Toronto (Ontario) M5C 3C4
Tél. : 416-867-9165
Télec. : 416-867-9246
communications@caea.com
www.caea.com

Introduction

La Canadian Actors' Equity Association (Equity) est la voix des artistes professionnels œuvrant dans les arts de la scène au Canada anglais. Nous représentons près de 6 000 artistes qui travaillent dans les domaines du théâtre, de l'opéra et de la danse d'un océan à l'autre. Nos membres comprennent des artistes (acteurs, chanteurs, danseurs), des metteurs en scène, des chorégraphes, des directeurs de combat et des régisseurs de plateau.

Equity est encouragée par plusieurs des investissements culturels indispensables auxquels le gouvernement canadien s'est engagé dans son mandat. Nous espérons voir ces investissements représentés dans le prochain budget.

En cette période où plusieurs pays fonctionnent selon une approche d'austérité et de crainte en fermant leurs portes à la communauté internationale, le Canada a été visionnaire en adoptant le village mondial dans lequel nous vivons. Le gouvernement comprend que la culture constitue le véhicule parfait pour propager l'image de marque du Canada dans le monde entier. En particulier, nous applaudissons les engagements pris concernant l'investissement dans les industries culturelle et créative du Canada qui permettra aux artistes canadiens de partager leurs histoires ici et à l'étranger. Equity était ravie de constater :

- l'investissement de 675 millions de dollars dans le volet radio de la Société Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation;
- l'investissement de 360 millions de dollars dans le Conseil des arts du Canada;
- l'investissement de 35 millions de dollars pour appuyer la promotion des artistes canadiens et des industries culturelles canadiennes à l'étranger.

Au cours du document de préconsultation du ministère du Patrimoine canadien intitulé *Renforcer la création, la découverte et l'exportation de contenu canadien dans un monde numérique*, le gouvernement a sollicité la pensée innovatrice en lien avec l'économie numérique. Dans la présente soumission, Equity propose des idées qui pourraient avoir des répercussions durables sur notre pays. Bien que l'expérience de la prestation en direct soit unique, la technologie a évolué de sorte qu'il est maintenant également possible de partager cette expérience par voie numérique. L'étendue de ce magnifique pays exige de nouvelles idées quant à la façon de nouer avec le travail des artistes canadiens. Les histoires racontées par ces productions forment une partie essentielle de l'identité canadienne et grâce à la technologie, elles peuvent être diffusées au public national et exportées partout dans le monde, ce qui renforce notre image de marque nationale.

RECOMMANDATION 1 :

Allouer un nouveau financement à la SRC/CBC pour soutenir l'enregistrement et la diffusion de prestations en direct afin que le contenu canadien (théâtre, opéra, danse) puisse être vu dans des lieux non traditionnels comme les cinémas, tant à l'échelle nationale qu'internationale, ainsi que dans Internet.

Cette recommandation répond au point n° 3 de la consultation budgétaire : encourager la croissance de la communauté des artistes de la scène à l'échelle nationale et internationale.

Toute stratégie numérique complète doit intégrer l'industrie des arts de la scène. Nous imaginons de grandes productions dans le cadre d'organisations bien ancrées (p. ex. le Festival Stratford, la Compagnie d'opéra canadienne, le Citadel Theatre, le Royal Winnipeg Ballet, etc.), enregistrées en anglais, en français et en langues autochtones (le cas échéant). Les organisations doivent avoir accès à des fonds pour couvrir les coûts d'investissement liés à l'équipement et au personnel requis pour créer les enregistrements et diffuser les productions. L'industrie des arts de la scène aurait également besoin de l'infrastructure pour les mettre en marché à l'intention du public à l'échelle nationale et internationale. Nous imaginons la SRC/CBC devenant un partenaire clé en tant que véhicule principal pour la diffusion simultanée et enregistrée des prestations à l'intention du public aux heures de grande écoute.

Comme nos collègues de l'Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Arts (ACTRA), nous appuyons les recommandations présentées par John Anderson dans son récent rapport au Centre canadien de politiques alternatives intitulé *An Over-the-Top Exemption It's Time to Fairly Tax and Regulate the New Internet Media Services*. M. Anderson suggère clairement que le gouvernement :

- régisse la télévision par contournement (TPC) par l'entremise du CRTC
- perçoive les taxes à valeur ajoutée (TVH, TVP et TPS) ainsi que les impôts sur le revenu provenant de la TPC
- insiste sur la contribution de 5 % des recettes brutes provenant de la TPC à affecter au développement de la culture canadienne par le truchement d'un tiers administrateur
- insiste sur un niveau plus élevé de programmation canadienne
- double le financement à ICI Radio-Canada/CBC

Equity recommande qu'une partie de ces nouvelles recettes provenant des taxes et impôts soit affectée au projet d'enregistrement des prestations en direct. Les résultats prévus seront : des possibilités de travail supplémentaires pour les artistes de la scène canadiens, une consommation commerciale accrue de contenu canadien et une bibliothèque numérique de productions qui crée un héritage pour les générations futures. Cette idée est particulièrement opportune à l'aube des célébrations du 150^e anniversaire du Canada en 2017.

RECOMMANDATION 2 :

Veiller à ce que les salles de spectacle de l'ensemble du Canada aient accès à un financement pour l'infrastructure afin que ces installations soient conformes aux normes d'accessibilité régionales répondant aux besoins des artistes.

Cette recommandation répond au point n° 1 de la consultation budgétaire : accommoder les artistes de la scène dans leurs lieux de travail.

Le gouvernement, grâce au Fonds du Canada pour les espaces culturels, a élaboré un plan pour investir 168 millions de dollars sur deux ans dans les infrastructures culturelles. L'injection d'argent arrive à point, car de nombreux théâtres ont été construits il y a environ 50 ans dans le cadre des célébrations du 100^e anniversaire du Canada. Plusieurs de ces structures sont dans un état de détérioration en raison de la négligence, mais également parce qu'elles ont été construites à une époque où l'accessibilité n'était pas une priorité. Dans d'autres cas, des édifices historiques ont été adaptés pour servir de salles de spectacle. Par conséquent, des rénovations sont souvent réalisées en pensant aux visiteurs, mais il est impératif que le gouvernement attribue des fonds pour rendre les scènes et les coulisses plus sécuritaires et plus accessibles pour nos membres.

RECOMMANDATION 3 :

S'engager envers une stratégie de développement internationale à long terme visant à renforcer l'industrie canadienne des arts et de la culture en tant que pilier de la politique étrangère et de la diplomatie publique.

Cette recommandation répond au point n° 3 de la consultation budgétaire : permettre à un plus grand nombre d'artistes de la scène de présenter leur travail sur les marchés internationaux.

Il n'y a jamais eu de moment plus urgent pour promouvoir les valeurs canadiennes dans la communauté internationale. En tant que nation, nous avons à cœur la démocratie, la diversité, la tolérance et la diplomatie. Lorsque nous observons les États-Unis et l'Europe, ces valeurs semblent menacées.

Le rétablissement des programmes Routes commerciales et PromArt par le gouvernement est une étape importante vers cette fin. Cependant, puisque ces programmes sont revitalisés et repensés, on se doit de passer de fonds limités pour le développement des marchés vers une vision à plus long terme appuyant toutes les formes d'art, des musiciens solistes aux grands orchestres en passant par les compagnies d'opéra.

Un soutien au programme de plus longue durée est essentiel pour donner aux productions le délai d'exécution dont elles ont besoin pour prendre les dispositions complexes nécessaires afin de partir

en tournée. En outre, les missions à l'étranger doivent disposer de ressources suffisantes pour pouvoir offrir une plateforme robuste afin d'apprécier les valeurs culturelles canadiennes à l'étranger. Cela est également judicieux sur le plan économique. Les industries culturelles canadiennes comptent plus de 600 000 emplois et génèrent 3 % du PIB du Canada, soit 47,7 milliards de dollars par année. Ainsi, cibler l'augmentation des exportations des prestations en direct est une stratégie commerciale intelligente. Equity souhaite ardemment travailler avec le gouvernement pour élaborer ce nouveau cadre.

RECOMMANDATION 4 :

Améliorer les programmes d'imposition, de droits d'auteur et autres régimes de réglementation pertinents du Canada, tant pour les artistes individuels que pour les organisations d'arts de la scène sans but lucratif

Cette recommandation répond au point n° 2 de la consultation budgétaire : aider les artistes canadiens à atteindre leurs objectifs en matière de prospérité.

Au Canada, les artistes figurent parmi les citoyens les plus pauvres de la société. En tant qu'entrepreneurs indépendants, ils font face à des défis uniques et ne bénéficient pas de plusieurs des programmes d'aide auxquels les autres travailleurs canadiens ont accès.

De concert avec nos collègues comme l'Assemblée canadienne de la danse, l'ACTRA et d'autres, nous proposons au gouvernement qu'il prenne les mesures concrètes suivantes pour soutenir les artistes du Canada :

1. Intégrer l'étalement du revenu pour permettre aux artistes indépendants de faire face aux fluctuations importantes du revenu annuel qui se produisent régulièrement. L'étalement du revenu était en vigueur jusqu'en 1982 et actuellement, les entreprises sont autorisées à reporter les pertes fiscales sur une année antérieure ou ultérieure de la même manière. Alors qu'un nombre croissant d'entreprises ne souhaitent pas embaucher des travailleurs à temps plein et choisissent plutôt de faire affaire avec des employés contractuels, le rétablissement de l'étalement du revenu pour certains secteurs serait avantageux pour un nombre croissant de Canadiens.
2. Dans la plupart des cas, les subventions et les bourses sont considérées comme un revenu imposable. Les subventions destinées à aider les gens à produire « une œuvre littéraire, dramatique, musicale ou artistique » (Agence du revenu du Canada) sont actuellement incluses dans le revenu d'entreprise d'un artiste indépendant. Étant donné la nature précaire des possibilités d'emploi à laquelle font face les artistes, offrir une exonération fiscale sur un certain montant du revenu provenant des subventions et des bourses serait bénéfique pour les artistes.

CONCLUSION

L'industrie des arts de la scène au Canada offre du matériel déjà produit qui peut être facilement diffusé et distribué à l'échelle nationale, ainsi qu'à l'échelle internationale. Une partie des revenus qui seraient générés par la réglementation et l'imposition de la TPC devrait être affectée au soutien de l'enregistrement et de la diffusion de prestations en direct, en partenariat avec la SRC/CBC.

De nombreuses installations consacrées aux arts de la scène du Canada sont dans un état de détérioration. Afin de régler les problèmes liés à l'accessibilité des lieux de travail, nous demandons au gouvernement d'affecter des fonds d'infrastructure suffisants sur une période raisonnable afin de mettre à jour ces installations critiques pour que les professionnels des arts de la scène bénéficient d'un environnement de travail sécuritaire et accessible.

Afin d'exporter les industries canadiennes des arts et de la culture, à titre de stratégie relative à la diplomatie et à la croissance économique, nous proposons de repenser notre soutien à long terme aux programmes de financement internationaux.

Le revenu précaire et fluctuant des créateurs doit être abordé en ajustant les régimes d'imposition afin que la nature cyclique des revenus provenant des activités artistiques soit calculée de manière plus uniforme sur plusieurs années, et qu'une plus grande part des revenus limités générés par un artiste reste dans ses poches.

Equity voit une occasion innovatrice de travailler avec le gouvernement afin de s'assurer que l'industrie des arts de la scène est équipée pour avoir une conversation mondiale au sujet de la valeur de ce que cela signifie d'être un Canadien sur la scène internationale.

Ensemble, nous pouvons vendre notre image de marque chargée de valeur au monde entier.